

Bulletin de mise en candidature

Nous, soussignés, proposons la candidature de _____,
membre en règle de l'Organisme, résidant au _____,
Numéro et nom de rue
_____,
Ville Code postal

comme administrateur ou administratrice du Tremplin, Festival de la chanson et de l'humour, pour les éditions 2024 à 2026 du festival.

Signature des proposeurs :

Je soussigné, accepte de poser ma candidature au poste d'administrateur ou administratrice de l'organisme Le Tremplin, Festival de la chanson et de l'humour, lors de l'élection qui aura lieu à l'assemblée générale du 1^{er} novembre 2023.

Date Signature du candidat

Ce bulletin doit être retourné au secrétaire du Tremplin, Festival de la chanson et de l'humour, par la poste ou par courriel, au plus tard le quatorze (14) septembre 2023.

Élections des administrateurs

Article 5.6.a : Mise en candidature

Pour être candidat, un membre en règle doit être proposé par deux (2) membres en règle de l'organisme. Cette mise en candidature doit être faite par écrit et transmise au secrétaire de l'organisme accompagnée d'une acceptation signée par le futur candidat avant le quinze (15) septembre de chaque année.